



Prysmia Cofel

Justice

Un seul accusé pour un viol en réunion

Page 5

Solidarité

Henock Cortes, rappeur gitan, soutient Elsa

Page 9



Faune

L'écureuil roux fait son retour dans les forêts du Calais

Page 11

Sangatte

Grand ménage pour les sentiers de randonnée

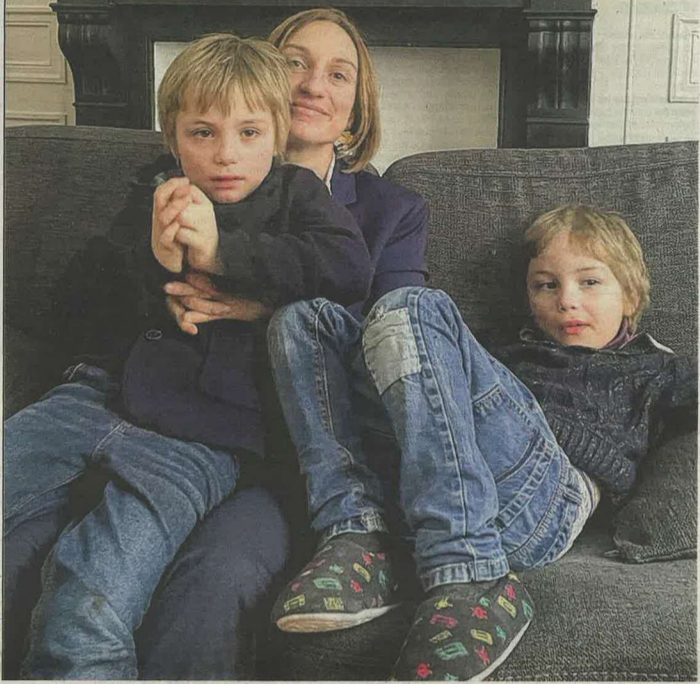
Page 15



HANDICAP

L'ÉCOLE, CE MAUVAIS ÉLÈVE...

La prise en charge d'élèves handicapés reste difficile. La nouvelle carte scolaire ne va rien arranger. Deux familles témoignent.

Pages 2 et 3

2 | LA UNE

ENSEIGNEMENT

Trois ans de combat pour une place en IME

Depuis trois ans, Octavie Morino se battait pour trouver une place dans un IME pour son fils Emilio, atteint de troubles du spectre autistique, qui se trouvait dans une classe ordinaire avec une AESH.

LE CONTEXTE

- Depuis des années, des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) accompagnent des élèves en classe de la maternelle au lycée.
- Toutes n'ont pas les formations adaptées pour s'occuper des enfants. Parfois, elles doivent même s'occuper de plusieurs enfants à la fois.
- A cause d'un manque de place, certains enfants se retrouvent parfois avec une AESH dans un parcours scolaire ordinaire alors qu'ils devraient se trouver en classe ULIS ou en IME.
- L'annonce des fermetures de classes pour la rentrée 2024 va compliquer encore plus les choses pour les AESH ainsi que pour les enfants ayant besoin d'aide.

CHLOÉ MARTINS

Elle n'y croyait plus... Cela faisait trois ans qu'Octavie Morino, maman d'Emilio et Paolo, tous les deux atteints de trouble du spectre autistique, se battait pour trouver une place dans un Institut médico-éducatif (IME) pour Emilio. Les jumeaux ont été

diagnostiqués à l'âge de 5 ans. Les deux sont atteints du trouble du spectre autistique mais à des degrés différents. Alors que Paolo est scolarisé en classe d'unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) où il peut travailler sur ses difficultés, les choses sont différentes pour Emilio, qui a besoin d'une structure adaptée. Après 3 ans de combat, une lettre envoyée au président de la République et de nombreuses relances dans les IME du département, il y a quelques semaines Octavie a reçu un coup de fil lui annonçant qu'une place se libérait à l'IME les Bleuets à Calais.

1 740

Dans le Pas-de-Calais, 1 740 enfants attendent une place en IME. Nationalement, ce sont 23 000 enfants qui attendent.

Pendant tout ce temps, Emilio était scolarisé dans une école privée en grande section avec un accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) qui s'occupait de lui à 100%.

En septembre 2023, son maintien en grande section a été accordé pour la 3^{ème} année consécutive alors qu'il devrait être en CE1. « Si l'école n'avait pas créé un tel aménagement pour Emilio, son avenir aurait été compromis. Ils faisaient tout pour l'intégrer, on peut parler d'inclusion dans des moments comme ça », confie Octavie.

LE PAS-DE-CALAIS, DÉPARTEMENT LE PLUS TOUCHÉ

D'autres n'ont pourtant pas cette « chance », comme le martellent les syndicats et le corps enseignant, notamment lors des nombreux mouvements de contestation face aux annonces des fermetures de classes dans le Calais (voir notre encadré). Le Pas-de-Calais est au jour d'hui le département le plus « touché » par cette problématique avec 1 740 élèves qui attendent une place en IME.

« Sans elle (l'AESH), Emilio n'aurait pas été capable de faire tout ce qu'il sait faire. C'est un métier indispensable pour les enfants qui ont besoin d'aide »

« Si l'école n'avait pas créé un tel aménagement pour Emilio, son avenir aurait été compromis »

Octavie Morino, maman d'Emilio et Paolo

« C'est un soulagement pour lui mais aussi pour moi. » Emilio intègre donc l'IME à temps plein après les vacances de février. « Il va enfin recevoir les soins adaptés pour qu'il progresse comme il faut. »

UNE AIDE PAS SUFFISANTE.

LA NOUVELLE CARTE SCOLAIRE NE VA RIEN ARRANGER

D'après les chiffres fournis par le syndicat FSU-SNUIPP du Pas-de-Calais, le département serait celui qui « compte le plus de notifications MDPH (reconnaissance de handicap) chez les élèves. »

Dans le Pas-de-Calais, ce sont « 1 740 élèves qui attendent une place en IME. En attendant ils sont soit en classe ordinaire, soit en ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire), mais ce dispositif n'est pas non plus adapté et à leurs besoins en terme d'acquisition et de soins. »

Les AESH accompagnent bien souvent plusieurs élèves à la fois, parfois jusqu'à quatre. « On peut même avoir sept élèves en même temps au collège. »

Les fermetures de classes prévues dans le Calais ne vont donc pas arranger cette situation, au contraire, et les syndicats comme les parents d'élèves et le corps enseignant vont continuer de militer pour atténuer ce manque.

CARL



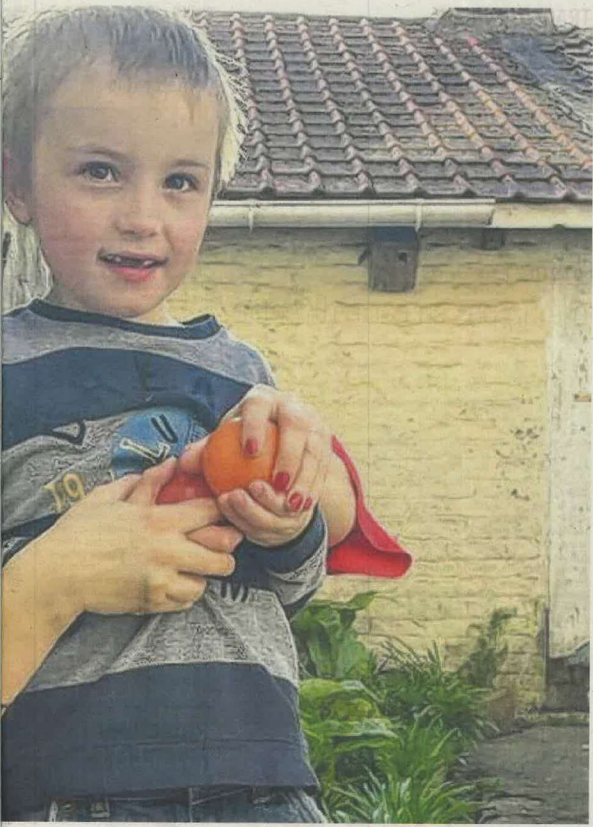
Octavie et Emilio ont réussi leur combat : intégrer Emilio dans un IME.

Il devenait plus que vitale de trouver une place dans une structure adaptée pour l'enfant d'Octavie. « Je n'étais pas certaine que l'école accepte son maintien une année de plus. » C'est une situation plus stable pour Emilio ainsi que pour sa maman qui s'offre à eux. « Je sais que c'est pour plusieurs années et avec une meilleure prise en charge », confie-elle. Une chose est sûre, c'est qu'elle n'a jamais baissé les bras. « C'est long mais il faut se dire que son tour finira par arriver. »

MAIS UNE AESH DÉVOUÉE

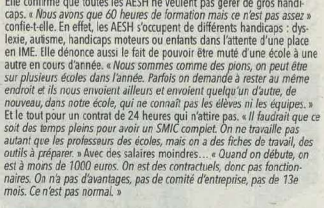
Octavie le sait, les premiers progrès sont arrivés grâce à l'école et l'AESH qui l'accompagnait tous les jours. « Sans elle, Emilio n'aurait pas été capable de faire tout ce qu'il sait faire. C'est un métier indispensable pour les enfants qui ont besoin d'aide. » Mais le garder dans une classe ordinaire n'était qu'une solution de secours du fait que ces places en IME sont faibles face à une demande forte. « Et cela ne cessera pas. »

LA UNE | 3



Les AESH témoignent des difficultés au travail

« Nous vivons des situations inamissibles, ce n'est pas toujours facile au quotidien », confie une accompagnante calaisienne des élèves en situation de handicap (AESH). Cela fait maintenant 7 ans qu'elle exerce ce métier et il ne s'est pas toujours de tout repos. « D'une année sur l'autre, on nous change d'école sans rien nous dire », explique-t-elle. Et ce n'est pas le seul problème. L'AESH affirme qu'il est compliqué de suivre un enfant car elle doit s'occuper de plusieurs à la fois. Cette situation n'est pas récente. « Dans une des classes, je suis deux enfants notifiés et un ULIS, dans l'autre je m'occupe de cinq enfants différents. C'est compliqué pour les suivre concrètement », affirme-t-elle. Elle explique que l'État attribue la fonction AESH et non la fonction d'un élève dont il doit s'occuper. « Et sans oublier le salaire qui est dérisoire pour le travail que nous fournissons. » Elle n'est pas la seule à témoigner sur les difficultés. « Plus on avance, plus il y a d'élèves avec un handicap. On nous dit qu'il manque du budget. Et le tout pour un contrat de 24 heures qui n'arrive pas. Il faudrait que ce soit des temps plus longs pour avoir un SMIC complet. On ne travaille pas autant que les professeurs des écoles, mais on a des fiches de travail, des outils à préparer. » Avec des salaires moindres... « Quand on débute, on est à moins de 1000 euros. On est des contractuels, donc pas fonctionnaires. On n'a pas d'avantages, pas de comité d'entreprise, pas de 13e mois. Ce n'est pas normal. »



Les AESH dénoncent un métier compliqué. Photo d'illustration iStock

Quelle formation pour devenir AESH ?

Pour devenir accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH), il faut être titulaire du baccalauréat ou du DEAES (Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social) ou avoir une expérience d'accompagnement de personnes handicapées. Une fois le recrutement effectué, les AESH bénéficient d'une formation d'adaptation à l'emploi s'ils n'ont pas encore d'expérience dans le domaine. Ensuite, des actions de formation continue s'effectuent au cours de la mission. Les AESH n'ont pas le statut de fonctionnaires. Ils bénéficient d'un contrat de droit public passé avec l'éducation nationale et sont recrutés en CDI pour une durée de



trois ans. Ce contrat peut ensuite évoluer vers un CDI. Un statut qui peut être plus que précieuse pour une partie des AESH. ■

« Le Cned permettrait de continuer sa scolarité »

Marine Berabeh, le Coarer est maman de deux enfants. Tous les deux sont atteints de trouble du spectre autistique et d'une maladie génétique. Son fils, qui a 9 ans, pratique l'école à la maison. « Le parcours scolaire était de plus en plus dur pour lui. Il refusait d'aller à l'école car on ne lui laissait pas sa chance. J'ai donc acheté des livres et j'ai commencé à lui faire l'école à la maison. À la fin de l'année, il savait lire et écrire. Il fallait lui laisser le temps et prendre du temps pour lui. Puis on nous a autorisé le Cned et depuis, les résultats sont très satisfaisants » explique-t-elle. Le parcours est plus compliqué pour sa fille de 12 ans. « Elle est entrée en classe ordinaire, soit en ULIS et avec l'aide d'une AESH mais la pathologie s'est aggravée et il n'est plus possible pour elle d'aller à l'école. » Marine a donc demandé à mettre un dispositif SAPAD avec l'école mais seulement deux professeurs ont été volontaires. « Elle n'a que 2 heures de français et une heure d'anglais par semaine. » Cette maman a donc demandé de faire l'école à la maison avec le Cned.



Marine continue de se battre pour ses enfants. Comme pour son fils, mais le dossier a été refusé. « Je ne comprends pas. Ma fille est intelligente, elle ne peut juste plus être dans une classe avec trop de monde autour. Je veux qu'elle ait sa chance. » C'est un combat à mener pour cette maman et la carte scolaire n'est pas d'une grande aide. « Les fermetures ne vont pas aider les choses pour les enfants qui ont besoin d'aide et qui vont se retrouver dans des classes avec encore plus d'enfants. »